



La boîte noire

Le bulletin d'information dématérialisé de la section Aéroports de Paris • N°30 • Mars 2022

100% Douaniers



Journée du 10 Mars 2022

Une belle journée de mobilisation de la communauté douanière de la DIPA

C'est sous un beau soleil, à l'appel de l'intersyndicale DIPA, que les agents des aéroports de ROISSY, LE BOURGET et d'ORLY se sont rassemblés sous les fenêtres de notre Ministère. Le but du rassemblement était de dénoncer le transfert des missions fiscales avec comme impact une destruction d'emplois (-700 à minima d'ici 2024), et des dizaines de milliards d'euros dans les caisses de l'État et des collectivités locales.

Est-il encore besoin d'expliquer pourquoi ? Oui parce qu'il est nécessaire que tous les agents soient imprégnés de la gravité de la situation en tant que douaniers et fonctionnaires.

Les raisons de notre colère ne manquent pas !

En tant que fonctionnaires :

Le gel du point d'indice depuis 2010 (à l'exception d'une légère augmentation de 0,6 % en 2016 et 2017) soit depuis 12 ans (!) **et le tassement des grilles indiciaires en catégorie B et C**, du fait de l'augmentation mécanique des traitements proche du SMIC. Ce dernier a été revalorisé régulièrement depuis un an, du fait d'une forte inflation (3,6%). Après la crise sanitaire, c'est à présent le conflit aux portes de l'UE qui va pérenniser une forte inflation puisque les prix flambent dans certains secteurs (énergie, alimentation, etc.). Ainsi, **la politique salariale imposée par le gouvernement Macron, va conduire à l'établissement du « salaire unique »** si aucune mesure efficace n'est prise rapidement. ([argumentaire détaillé de l'UNSA nationale à lire ici](#))

En tant que douaniers :

La Directrice générale a perdu toute capacité, fin 2021, pour négocier avec les représentants du personnel en ces temps de **transferts de nos missions fiscales** à la Direction Générale des Finances Publiques et à la Direction des Affaires Maritimes, avec pour corollaire **la destruction d'au moins 700 emplois** (annoncés !) d'ici 2024, alors même qu'**aucun accord social n'a pu être conclu** jusque-là, pour accompagner les restructurations qui en découlent.

Le manque de personnel dans les services est criant. Un déficit d'agents qui se fait ressentir depuis trop longtemps. Et les chiffres, des effectifs de notre administration ne sont guère bons, la DGDDI doit perdre 52 emplois en 2022, ce qui contraste fortement avec les annonces de stabilité des emplois clamées fin 2021 par nos dirigeants. En 2024, il resterait à peine 16 000 agents en Douane et des conséquences sur notre direction...

Les sinistres et iniques LDG qui ont profondément meurtri nos collègues, lésés dans leurs mutations ou freinés dans leurs promotions viennent compléter ce sombre tableau. En instaurant une gestion opaque des mobilités et des promotions, elles ont très rapidement marqué le retour du fait du prince, contraire au principe d'égalité républicaine et aux garanties que doit offrir une véritable démocratie sociale.

La perte du recouvrement des amendes, verra de fait les agents perdre du pouvoir d'achat.

La non prise en compte de la pénibilité et de la charge de travail pour les agents de l'UDD Roissy Nuit.





La boîte noire

Le bulletin d'information dématérialisé de la section Aéroports de Paris • N°30 • Mars 2022

100% Douaniers



Face à cela, nos dirigeants s'obstinent à faire la sourde oreille. Il a fallu donc se faire entendre !

L'UNSA Douanes DIPA n'a eu d'autre choix que de vous mobiliser, dans le cadre de l'intersyndicale, à travers des tournées et pour la grande mobilisation à Paris, le 10 mars. Aussi, dans ce contexte, et fiers d'être au combat avec les agents qui se mobilisent, le taux de gréviste parle de lui-même.

DI Paris-Aéroports	AG/OP-CO			SURV			TOTAL			
	cote	greviste	API	cote	greviste	API	cote	greviste	API	TOTAL
DI Paris-Aéroports	86	36	1	3	2	0	89	38	1	43,18 %
DR Roissy Fret	253	77	4	7	5	2	260	82	6	32,28 %
DR Roissy Voyageurs	28	11	7	198	10	155	226	21	162	32,81 %
DR Orly	28	5	0	55	6	37	83	11	37	23,91 %
TOTAL DI		129			23			152		33,63 %

Devant une forte mobilisation, l'administration ouvre un nouveau cycle de négociation

Sans connaître le montant de l'enveloppe. Des négociations vont reprendre en matière indemnitaire, de déroulement de carrière, de conditions de travail et de retraite, mais rien sur les missions, les effectifs et la cartographie des services.

Dans l'intervalle, nous poursuivons la lutte ! L'UNSA Douanes DIPA boycottera toutes les instances de dialogue social pendant la période de la négociation !

Pour montrer votre colère et enfoncer le clou, la Fonction Publique appelle à un mouvement du 17 Mars. Journée pour l'augmentation généralisée des salaires comme des pensions.

Dans notre pays les gouvernants ne comprenant que l'expression du rapport de force pour être attentifs aux légitimes revendications des personnels, il est pour l'UNSA DOUANES DIPA nécessaire de maintenir la pression et même de montrer toute notre détermination. En face ils doivent comprendre que les douaniers ne lâcheront pas. Aussi la journée du 10/3 doit être impérativement suivie le 17 mars prochain d'une marque supplémentaire de notre ras-le-bol, y compris salarial.

Voir publication sur ce sujet :

http://www.unsadouanes.fr/fr/Pourquoi_se_mobiliser_le_17_mars

